

1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT

nom usuel : **Chambre de Commerce et d'Industrie** (CCI), Bourse de Commerce, Palais de la Bourse
variante : îlot V32, parcelle JB 3
numéro et nom de la rue : Place Jules Ferry et Quai Georges V
ville : Le Havre **code :** 76600
pays : France

PROPRIÉTAIRE ACTUEL

nom : Groupe Partouche / Hôtel Pasino Le Havre
adresse : Place Jules Ferry
téléphone : 02 35 26 00 00

ÉTAT DE LA PROTECTION

type : Périmètre du centre reconstruit inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.
date : 2005
type : Site Patrimonial Remarquable (SPR), catégorie 1 (bâti d'intérêt architectural majeur).
date : 2016

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : Mairie du Havre
adresse : 15-17, place de l'Hôtel de Ville, CS 40051 - 76084 Le Havre Cedex
téléphone : 02 35 19 45 45

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

commande :

Après les bombardements de 1944, il a fallu repenser l'ensemble du secteur de la Bourse du Havre. Dans le procès-verbal de la réunion du 12 septembre 1947 entre Henri Bahrmann, urbaniste en chef de la région havraise, et des collaborateurs d'Auguste Perret, il est écrit que « l'axe de la Bourse doit rester tout à fait secondaire et ne pas être accusé par des bâtiments trop hauts pour ne pas nuire à l'ensemble de la place de l'Hôtel de Ville ».

Dès 1947, la Chambre de Commerce du Havre a appelé en concours tous les architectes établis dans la ville. Les projets ont été soumis à un jury réunissant autour de M. Meunier, Président de la Chambre de Commerce, de Pierre Voisin, maire du Havre (1945-1947), et d'Auguste Perret, plusieurs architectes et membres de la Chambre de Commerce. Le projet de Jean Louvet et René Déchenaud, dont l'architecture suivait les directives de Perret et employait son vocabulaire, a finalement été retenu. Mais par la suite, l'architecte parisien et directeur d'atelier à l'école des Beaux-Arts, Otello Zavaroni, a été nommé architecte en chef du bâtiment. Il a transformé sensiblement le premier projet des architectes havrais en le simplifiant. Si les proportions et le parti restaient à peu près les mêmes, l'esthétique a changé.

Le chantier fut ponctué par de nombreux conflits entre le président de la CCI et Zavaroni : le président a tout d'abord exprimé sa peur devant les balcons asymétriques de la façade sud (obliques par rapport à la façade) mais l'architecte parvint à les conserver. En revanche le litige à propos de l'entrée d'honneur au sud, face au bassin, eut davantage de conséquences sur l'architecture. Le

président la trouvant trop grande, il finit par stopper les travaux pour obliger Zavaroni à redessiner une entrée plus discrète, sans rampe d'accès.

Les immeubles qui entourent la CCI ont également été conçus par l'équipe d'Otello Zavaroni (Raymond Audigier, Jean Louvet, René Déchenaud, Raoul Leroy, André Rémy, Pierre Groéné).

En mai 1953, un dessin de Zavaroni représentant la future Bourse a été exposé à la Foire-Exposition du Havre, sur le stand de la Chambre de Commerce.

architecte : Otello Zavaroni (1910-1991), architecte en chef.

autres architectes et intervenants : Jean Louvet et René Déchenaud, architectes d'opération ; Nicolas Untersteller (1900-1967), artiste ; Henri Lagriffoul (1907-1981), sculpteur ; Paul Lemagny (1905-1977), graveur ; Jean Royère (1902-1981), décorateur ; Bernard Dunand (1908-1998), laqueur ; W. Baker, décorateur ; Lambert-Mesnager décorateur.

ingénieurs : M. Barets, ingénieur-conseil en béton armé.

contractants : Entreprise-pilote Thireau-Morel ; gros-œuvre et fondations Thireau-Morel ; menuiserie et quincaillerie DORE ; plomberie Binet ; chauffage Tungini ; peinture et vitrerie Garel ; miroiterie Nion ; serrurerie et ferronnerie Germain ; revêtement granit Fierain ; électricité Forlumen ; ascenseurs SACEM ; carrelages et faïences Joannez.

CHRONOLOGIE

date du concours : 1947

date de la commande :

période de conception : 1947-1953

durée du chantier : **début :** 26 juin 1954 **fin :** 1957

inauguration : 22 juillet 1957, installation de la Chambre de Commerce dans la nouvelle Bourse. Inauguration 25 juillet 1959.

ÉTAT ACTUEL DU BÂTIMENT

usage : Hôtel et casino.

état : Bon état général. Des éclats à signaler sur le brise-soleil .

résumé des restaurations et travaux avec les dates :

- 1975-1980 : Rénovation des façades dans le respect du bâtiment d'origine par l'architecte Jacques Lamy.
- 1980/1990 : Ajout d'une mezzanine dans la salle des Pas-Perdus avec aménagement de bureaux au-dessous. modification des portes d'entrée de la façade nord : une porte-tourniquet a été ajoutée. Remaniement de l'accueil.
- 2002-2005 : Dépose et réinstallation des plaques de granit recouvrant les piliers.
- 2005 : Rachat du bâtiment par le groupe Partouche et transformation en hôtel-casino avec cahier des charges fourni par la Ville pour les travaux. Modification de l'entrée sud ; division de la salle des Pas-Perdus en deux dans sa hauteur avec la création d'un plancher et la pose d'un faux-plafond (aménagements réversibles). La fresque d'Untersteller se trouve ainsi aujourd'hui dans une salle de spectacle (la partie basse du panneau de bois peinte dans l'angle est dissimulée). Après un

cloisonnement, l'œuvre de Paul Lemagny court aujourd'hui le long d'un couloir et non plus de la salle des Fêtes. Le bureau du directeur a été conservé comme à l'origine. Réaménagement de la place Jules Ferry et du parking.

- 2015 : Ajout d'une terrasse couverte à la brasserie contre la façade sud.

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

archives écrites, correspondance, dessins, photographies, etc. :

- Archives municipales de la ville du Havre :
http://avenio.lehavre.fr/4DCGI/WEB_IndexLanceRech_Edifices_482/ILUMP16759
Fonds Contemporain, demande de permis de construire PC 201/1953.
Fonds Thireau-Morel 32Fi (photographies du chantier consultables en ligne)
1456W55 : rénovation des façades 1975-1980 ; photos de 2001 (état avant transformation), aménagement de la place et projet de casino : correspondance, photo, presse, historique, étude, restauration de la façade rue Jules-Siegfried, projet de construction bureaux, tribunal, hôtel : dossier de projet)
Dossier documentaire 47/4.0.
- Archives de la Chambre de Commerce et d'Industrie :
1997-3-3 : devis de reconstruction à l'identique (1948) ; correspondance pour paiement des honoraires de l'architecte (1944-1958).
1997-3-4 : correspondance avec les entreprises (1953) ; procès verbaux de la commission de reconstruction (1952-1955) ; comptes-rendus des réunions de chantier n°150-198 (1957) : correspondance (1954-1957) ; réception des travaux (1958-1959) ; réception salle des fêtes (1958) ; défaut d'étanchéité des colonnes (1957-1960) ; corrosion des câbles de précontrainte des piliers (1970-1972).
1997-3-5 : marchés, avenants, mémoires de travaux, devis descriptifs 1954-1959 (travaux de terrassement et de fondation, gros œuvre, revêtement d'une dalle de granit, miroiterie, étanchéité, plomberie, serrurerie, ferronnerie, menuiseries métalliques, menuiseries).
1997-3-6 : photographies de la maquette et de la construction.
1997-3-7 : correspondance sur la décoration et la pierre de parement utilisée (1967) ; contrats des artistes (1957) ; articles de presse (1956) ; photographies du bureau du président et correspondance avec Bernard Dunand (1956-1958) ; ameublement et achat de chaises à Jean Royère, aquarelle de Royère représentant une chaise, photographies 1650 à 1653 (1968-1971) ; plans d'aménagement de la salle des séances (1958-1965).
1997-3-8 : Plans (étage soubassement BH2E&W ; rez-de-chaussée BH3E&W ; 1^{er} étage BH1E&W ; 2^{ème} étage BH5E&W ; 3^{ème} étage BH6E&W ; terrasse BH7 ; coupes longitudinales BH8E&W ; coupes sur le hall BH9-10 ; coupes sur le hall d'entrée BH11-12 ; façades BH14-16 ; travées façades BH17 ; détails claustras BH18 ; coupes façades BH20, BH21, BH22.
1997-11-25 : photographies.
- Archives départementales de la Seine-Maritime :
1ETP13
- Archives nationales (site de Pierrefitte-sur-Seine) :
Fonds du MRU (ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme).
- Archives du Musée des Arts Décoratifs :
Fonds Jean Royère R.1650.
- Base Mérimée : notice IA00130248.

autres sources, films, vidéos, etc. :

principales publications (ordre chronologique) :

- Abram (Joseph), *L'équipe Perret au Havre. Utopie et compromis d'une reconstruction*, École d'Architecture de Nancy, Paris, Bureau de la recherche architecturale, 1989.
- Coll., *Jean Royère, décorateur à Paris*, Musée des Arts Décoratifs, Paris, Norma, 2000.
- Martin-Vivier (Pierre-Emmanuel), *Jean Royère*, Paris, Norma, 2001.
- Collectif (Joseph Abram, Sylvie Barot, Élisabeth Chauvin), *Les Bâtisseurs, l'album de la reconstruction du Havre*, Le Havre, éditions Point de vues, musée Malraux, 2002.
- Abram (Joseph), *Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret*, dossier Unesco, proposition d'inscription du centre-ville sur la liste du patrimoine mondial, Le Havre, 2005.
- Saint-Pierre (Raphaëlle), « Otello Zavaroni : la chambre de commerce et d'industrie du Havre, 1947-1957, une variante dans la reconstruction Perret », *Livraisons de l'histoire de l'architecture* n°15, 2008, p.89-100.
- Maurer (Pierre) et Saint-Pierre (Raphaëlle), *Roger-Henri Expert à Metz, l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus*, Nouvelles Éditions Place, 2018, informations sur Nicolas Untersteller.
- Saint-Pierre (Raphaëlle), « Les Chambres de Commerce et d'Industrie du Havre et de Rouen, interventions d'artistes dans la décoration », in Rot (Gwenaële) et Vatin (François) dir., *L'Esthétique des Trente Glorieuses, de la reconstruction à la croissance industrielle*, Colloque de Cerisy, Librairie des Musées, 2021, p. 116-121.

articles

- « Bourse de commerce provisoire », *Le Havre Libre*, 30 décembre 1944, p. 1.
- « L'ancienne Bourse sera rasée », *Le Havre Libre*, 5 juin 1947, p. 1.
- « La reconstruction du Palais de la Bourse », *La Revue de la Porte Océane* n°27, juillet 1947.
- « Fin de la destruction », *Le Havre Libre*, 1^{er} juillet 1949, p. 3.
- « Remembrement et reconstruction des immeubles entourant la Bourse », *Le Havre Libre*, 6 décembre 1954, p. 3.
- « La Bourse sort de terre », *Le Havre Libre*, 11 février 1955, p. 4.
- « La nouvelle bourse », *Escalé*, revue du personnel du port autonome du Havre n°36, mars 1956, p. 8.
- « Voici le vrai et définitif visage du quartier de la Bourse », *Le Havre*, 7 juin 1956.
- « La nouvelle Bourse de Commerce serait inaugurée l'automne prochain », *Le Havre Libre*, 21 mai 1957, p. 3.
- « Les travaux de décoration de la Bourse avancent rapidement », *Le Havre*, 20-21 juillet 1957.
- « Le jardin de la Bourse », *Le Havre*, 17 juin 1959.
- « La place de la Bourse », *Le Havre*, 23 juillet 1959.

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

La Bourse du Havre domine majestueusement le plan d'eau du Bassin du Commerce. En face d'elle s'élance la passerelle de Guillaume Gillet, construite à la fin des années 1960, recréant ainsi l'ensemble urbain détruit.

D'une emprise de 82 mètres de long sur 33 de large et d'une hauteur de plus de 20 mètres, cet édifice est constitué d'une trame en béton armé régulière. Seize piliers colossaux, formant péristyle sur les façades avant et arrière et soutenant la toiture-terrasse, définissent l'ordre primaire. Ils enveloppent un bâtiment de deux étages, reposant directement sur un socle, dont les nervures verticales définissent l'ordre secondaire. Sous la toiture, un niveau entièrement vitré évoque un attique. Les piliers sont revêtus de plaques de granit de Suède adouci. Les façades latérales présentent un système de boîtes à lumière avec des fenêtres bandeaux à l'est et un brise soleil vertical à l'ouest.

Deux entrées desservent le bâtiment. Côté Bassin du Commerce, quelques marches mènent à l'entrée d'honneur, façade sud. Sur la place Jules Ferry, l'entrée des usagers est précédée d'un perron monumental. Elle donne accès au vestibule d'honneur situé dans la partie est du bâtiment et d'où le grand escalier monte jusqu'au deuxième étage. Cet escalier est composé d'un double-jeu de volées en

X, aux marches de marbre noir et encadré par des balustrades de bronze portant des plaques de verre. Des escaliers secondaires ont été disposés à chaque extrémité de l'édifice ainsi que des ascenseurs.

La division des deux éléments du programme se faisait horizontalement : les services de la Bourse occupaient tout le rez-de-chaussée surélevé et ceux de la Chambre de Commerce, les premier et deuxième étages. Au rez-de-chaussée, tous les services étaient attenants à la salle des Pas-Perdus qui représentait le centre même des affaires, de sorte que l'on pouvait accéder aux deux salles de call (cotons et cafés) ainsi qu'à la salle de lecture et de correspondance. Des cabines téléphoniques étaient disposées dans l'enceinte même de la salle des Pas-Perdus.

Les locaux de la Chambre de Commerce étaient répartis côté sud sur deux étages : bureaux du président, du secrétaire général et des vices-présidents, secrétariat, comptabilité, archives. Des logements étaient prévus au troisième étage ainsi que dans une partie du soubassement. Ce bâtiment possédait également de nombreux espaces d'apparat : la salle des fêtes et la bibliothèque au deuxième étage sud, un petit musée sur les colonies au deuxième étage nord, la salle de conférence au deuxième étage angle nord-ouest, les salles de séances et de commissions.

À l'intérieur, l'ossature de béton armé est conservée apparente pour les plafonds et les poteaux, restés bruts de décoffrage. Le sol est revêtu de dalles de pierre de Comblanchien et les murs de travertin.

La vaste salle des Pas-Perdus mesurait 40 mètres sur 15 et possédait une hauteur sous plafond de 12 mètres. Elle était entièrement vitrée sur sa façade nord mais également sur ses faces intérieures puisqu'elle était séparée du reste du bâtiment par des parois de glaces et des claustras de béton doré. Son volume englobait trois niveaux. Le plafond en béton précontraint à ossature apparente est soutenu par des poutres jumelées d'une portée de 14 mètres entre lesquelles s'inséraient les dispositifs d'éclairage.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique :

Le bâtiment comporte deux ossatures distinctes : une ossature primaire dissociée de la façade, portant la toiture terrasse et enveloppant l'ensemble ; une ossature secondaire plus fine, portant les différents niveaux de plancher et ménageant des façades largement vitrées. Cette dissociation des structures permet de libérer le dernier niveau de tout élément porteur. De même, les façades élevées en retrait de la structure créent des effets de profondeur et jouent sur la variété des ouvertures (baies au dernier niveau pour profiter des vues, fenêtres, et claustras pour filtrer la lumière). Des sheds orientés au nord assurent l'éclairage zénithale du 3^e étage.

2. appréciation sociale :

Ce bâtiment est intimement lié à l'histoire commerciale de la cité portuaire. Le Havre a été pendant près d'un siècle, jusqu'en 1939, une place financière de première importance. La Bourse, dont le précédent Palais avait été construit en 1880, jouait avant-guerre un rôle international dans l'établissement des prix des cotons, du café des épices et des bois exotiques. L'édifice reconstruit est le témoin d'une période cruciale, tant sur le plan symbolique que matériel, de la renaissance de ces villes dont l'activité principale était alors centrée sur l'industrie, la mer et l'économie qui en dépend.

3. appréciation artistique et esthétique :

Otello Zavaroni, Prix de Rome, était un esthète passionné par l'Antiquité. On lui doit notamment l'église Saint-Martin à Foucarmont (Seine-Maritime, 1959-1963).

À la construction de la CCI, un important programme de décoration était prévu avec l'idée d'une véritable synthèse des arts et de mise en valeur de l'activité du Havre. Dès le début, les créations d'artistes, figures renommées de l'École des Beaux-Arts de Paris, ont été intégrées à son architecture.

Nicolas Untersteller, membre de l'Institut, était professeur de fresque à l'école des Beaux-Arts de Paris dont il est nommé directeur de 1948 à 1967. Il est l'auteur des fresques des églises du Saint-Esprit (1927-1933) et de Saint-Pierre de Chaillot (1933-1938) à Paris ainsi que des vitraux au ciment de l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (1937-1954) à Metz. Dans la salle des Pas-Perdus de la Bourse du Havre, sa fresque monumentale et très colorée était à l'origine visible depuis l'extérieur. À 8

mètres au-dessus du sol, sa longueur est de 32 mètres pour 4 mètres de haut. Elle symbolise les activités industrielles, commerciales et portuaires du Havre : importation de produits exotiques et exportation de marchandises, pêche, transport, navigation, industries (pétrochimie, métallurgie, etc.). Untersteller a joué sur l'imbrication de formes géométriques et créé une structuration rythmique en multipliant les lignes verticales : grues, rondins, tuyaux qui se déploient sur toute la longueur dans des circonvolutions. Les ouvriers, munis de leurs outils, sont représentés dans des dimensions gigantesques sur un même plan que les nombreuses évocations machiniques. Certains portent des tenues de travail qui les caractérisent, dont un métallurgiste qui semble n'être plus qu'un immense ressort. À l'inverse les populations des colonies sont représentées nues. À l'intersection des murs, des panneaux peints relient le sol et le plafond (la partie basse est actuellement dissimulée par les aménagements du casino). Ils mélangent motifs abstraits, instruments de navigation et signes du zodiaque avec des teintes plus sourdes.

Henri Lagriffoul, Grand prix de Rome 1932, est l'auteur de panneaux de travertin gravés qui se trouvaient dans le petit hall d'entrée ouest qui avaient pour thème les activités navales et portuaires (la construction des bateaux, la pêche, la mer et ses périls). Ils ont été déposés au moment de la transformation en hôtel-casino.

Sur toute la longueur du mur de la salle des fêtes, face au Bassin du Commerce, s'étend une immense œuvre formée de panneaux de stuc gravé de 45 mètres de long. Elle a été dessinée et réalisée par Paul Lemagny, Grand prix de Rome 1934, professeur aux Beaux-Arts de Paris et membre de l'Académie à partir de 1949. La technique est celle de la gravure sur pierre encrée (traits noirs sur fond blanc). Elle représente un paysage sous-marin fantastique peuplé de sirènes et de divers créatures. Son graphisme dynamique est caractéristique des illustrations des années 1950.

La salle des fêtes et le bureau du vice-président étaient revêtus de palissandre.

La décoration du bureau du président, signée par le célèbre décorateur Jean Royère, est marquée par plus de classicisme. Spécialiste des programmes luxueux de cette envergure, celui-ci s'est appliqué à dessiner un mobilier original de style Consulat. En 1968, des chaises avec ornement en bronze doré s'y ajoutent. En 1971, la CCI effectue une nouvelle commande de huit lustres en fer forgé doré et leurs cent-soixante abat-jour correspondants. Un panneau de laque rouge et or figurant la ville et le port du Havre ponctués d'une multitude de bateaux, trône au-dessus du canapé. C'est une œuvre de 1960 de Bernard Dunand, fils et disciple de Jean Dunand, sculpteur, dinandier et le plus fameux créateur de laques, avec qui il a collaboré pour les panneaux décoratifs du fumoir du paquebot Normandie.

Entre son premier projet et la réalisation, Otello Zavaroni a atténué le néoclassicisme de l'édifice, avec ses balcons en biais, son brise-soleil latéral ou ses claustras plus modernistes que ceux d'Auguste Perret. Alors que les membres de l'Atelier de la Reconstruction du Havre utilisaient le langage classique avec un travail sur le détail et l'ornement, Zavaroni a observé une géométrisation stricte des éléments.

4. statut canonique (local, national, international) :

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Parmi les Bourses du Commerce les plus marquantes de l'histoire de l'architecture française, on peut retenir l'ancienne halle au blé surmontée d'une immense coupole métallique conçue par François-Joseph Bélanger (François Brunet ingénieur, 1806-1813, Paris 1^{er} arrondissement). La colonnade est l'une des caractéristiques formelles des bourses (Palais Brongniart, 1808-1826, Paris 2^{ème} arrondissement) et des tribunaux. C'est avec la Bourse d'Amsterdam (1896-1903), construite en brique nue sur un système de trame par Hendrik Petrus Berlage, que ce type d'édifice a commencé à se défaire des ornements du XIX^{ème} siècle.

Détruit lors des bombardements d'août 1944, le Palais des Consuls de Rouen (1953-1956) a été reconstruit par Pierre Chirol, François Herr, Robert Flavigny et Roger Pruvost. Il surplombe la Seine à l'emplacement du précédent. Il était destiné à abriter la Bourse de Commerce au rez-de-chaussée et le Tribunal de Commerce dans un autre corps de bâtiment qui se développait à l'arrière. Sa structure rationnelle en béton poteaux-poutres libère des façades au vocabulaire néo-classique, rythmées tous les quatre mètres de poteaux monumentaux et habillées de pierre. Les Palais de la Bourse de Rouen et du Havre ont été reconstruits dans un style néoclassique, plus ou moins teinté de modernisme, et

dans un esprit de synthèse des arts. Des grands noms de la décoration y sont intervenus avec magnificence et plusieurs artistes y ont été conviés, notamment pour présenter une image renouvelée de la modernité technique et du commerce (cheminées d'usines de métallurgie ou de pétrochimie, ouvriers maniant des machines, dockers, etc.). Le Palais des Consuls de Rouen a subi de profondes transformations, comprenant la démolition du tribunal de commerce (mars 2021). Le corps de bâtiment côté Seine abritera des hôtels, des appartements et une résidence senior (livraison 2023).

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

1. archives visuelles originales :

CCI_03_CCI 003.jpg
CCI_04_CCI 002.jpg
CCI_25_IMG_1857.jpg
CCI_26_IMG_1860.jpg
CCI_27_IMG_1863.jpg
CCI_28_IMG_1864.jpg
CCI_29_IMG_1867.jpg
CCI_30_IMG_1868.jpg
CCI_31_IMG_1872.jpg
CCI_32_IMG_1873.jpg
CCI_33_IMG_1874.jpg
CCI_34_IMG_1876.jpg
CCI_35_IMG_1879.jpg
CCI_36_IMG_1881.jpg
Archives Municipales - Le Havre-32Fi59.jpg
Archives Municipales - Le Havre-32Fi58.jpg
Archives Municipales - Le Havre-32Fi57.jpg
Archives Municipales - Le Havre-32Fi49.jpg
Archives Municipales - Le Havre-482.jpg

2. photographies récentes :

CCI_01_CCI 005.jpg
CCI_02_DSCF0013.jpg
CCI_05_DSCF0096 (2).jpg
CCI_06_DSCF0100 (2).jpg
CCI_07_DSCF0009 (4).jpg
CCI_08_DSCF0010 (2).jpg
CCI_09__MG_0052.jpg
CCI_10__MG_0065.jpg
CCI_11__MG_0066.jpg
CCI_12__MG_0067.jpg
CCI_13__MG_0071.jpg
CCI_14__MG_0072.jpg
CCI_15__MG_0073.jpg
CCI_16__MG_0094.jpg
CCI_17__MG_0273.jpg
CCI_18_IMG_3376.jpg
CCI_19_IMG_0504.jpg
CCI_20_IMG_0513.jpg
CCI_21_IMG_0521.jpg
CCI_22_IMG_5006.jpg
CCI_23_IMG_5018.jpg
CCI_24_IMG_5032.jpg

Rapporteur : Raphaëlle Saint-Pierre (sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram, juin 2004 ; actualisation décembre 2021).